



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1087) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A L'ASSOCIATION «LE CARAVANSERAIL», A TITRE PAYANT**      **DÉCISION N° DM-25-238 EN DATE DU 09 JUILLET 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Le Caravansérail » représentée par son Président Monsieur Olivier DOUEK, dont le siège est situé 36 boulevard du Général Leclerc, 77300 Fontainebleau, d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, le 14 juillet 2025 de 12h00 à 20h00 et le 15 juillet 2025 de 9h00 à 16h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Le Caravansérail » représentée par son Président Monsieur Olivier DOUEK, dont le siège est situé 36 boulevard du Général Leclerc, 77300 Fontainebleau, une convention de location de salle pour un montant de 187,59 € T.T.C. (cent quatre-vingt-sept euros et cinquante-neuf centimes) auxquels il faut ajouter 396,58 € T.T.C. (trois cent quatre-vingt-seize euros et cinquante-huit centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînés par sa venue, afin d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, le 14 juillet 2025 de 12h00 à 20h00 et le 15 juillet 2025 de 9h00 à 16h00.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250709-lmc1H13318H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 09/07/2025  
Date de Publication : 09/07/2025